

RETRAITES

Nous n'en avons pas fini

FAISONS ABROGER LA LOI



La promulgation dans la précipitation et en pleine nuit de la réforme des retraites montre combien le président de la République craint le mouvement social. Il veut en finir vite avec le dossier des retraites car il sait sa réforme massivement contestée par un mouvement social et populaire, qui, par sa durée, sa détermination et sa participation aux actions, est sans précédent depuis plusieurs décennies.

Adoptée et promulguée, cette loi n'en demeure pas moins injuste et incapable de préserver à long terme le système par répartition.

- Une loi qui fait travailler plus et plus longtemps, sans reconnaissance réelle de la pénibilité, sans prise en compte de la durée des études ou des carrières longues, cela reste inacceptable.
- Une loi qui augmente la discrimination homme / femme, qui baisse le pouvoir d'achat de millions de salariés, qui supprime la CPA (Cessation Progressive d'Activité), cela reste inacceptable.
- Une loi qui dégrade encore plus l'emploi des jeunes sans rien prévoir pour les seniors, cela reste inacceptable.
- Une loi qui ne résout en rien le financement des caisses de retraites pour pouvoir laisser le champ libre aux complémentaires retraites et aux fonds de pension (qui n'ont même pas attendu la publication pour nous abreuver de publicité), cela reste inacceptable.

Cette loi ne peut qu'aggraver une situation économique et sociale très dégradée et toujours préoccupante pour les salariés, les retraités, les chômeurs et les jeunes qui subissent durement les conséquences d'une crise qui dure et dont ils ne sont en rien responsables. Elle n'est que l'un des aspects des attaques en règle contre la protection sociale, la sécu étant gravement mise à mal par la loi de finances 2011. Ce mouvement, inégalé depuis longtemps, c'est aussi le refus de voir s'installer les inégalités, perdurer le chômage de masse, se dégrader les salaires et le pouvoir d'achat d'une grande majorité des français.

Avec le CPE, nous avons prouvé qu'une loi adoptée pouvait ne pas être appliquée.

C'est pourquoi nous demandons l'abrogation de la loi et l'ouverture d'un grand débat public et de réelles négociations pour d'autres mesures nécessaires à la sauvegarde et au développement des retraites par répartition et d'autres alternatives à leur financement.

Ensemble, faisons en sorte que cela soit possible !

manifestations le 23 novembre

PERIGUEUX

16h.30

Palais de Justice

BERGERAC

16h.30

Palais de Justice

SARLAT

16h.30

Place de la Grande Rigaudie